BULLETIN **LE DEMINEUR** TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT - JEAN - TERVUEREN

C. C. P. 7537.94 -- Téléphone 57.31.64

REDACTION

CASERNE 7/8 - BERCHEM

— — Téléphone : 39.40.67 Anvers — —

N° 3 — NOVEMBRE 1953

La Fraternelle en Deuil

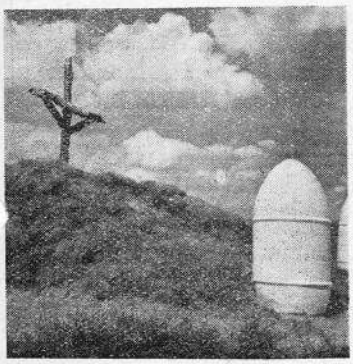

Il n'est pas nécessaire, pensons-nous de dire pourquoi, car tous ceux qui membre ou non de notre Fraternelle, ont fait partie des troupes de Déminage, connaissent la perte que nous venons d'éprouver par le décès du Major Porrewijk.

Peut-être ne mesurons nous pas encore toutes les conséquences de sa disparition car ce ne sont pas uniquement les démineurs restés en activité de service qui ressentiront seuls les effets. Tous ceux qui ont porté le titre de Démineurs se rendront compte tôt ou tard de l'importance que pour eux-mêmes, la mort de l'ancien chef du SEDEE aura revêtu.

Pour nous, pour notre Bulletin, l'avenir était chargé de promesses, ne venait-il pas d'accepter la présidence de ce comité de rédaction. Il avait déjà lancé un premier appel souvenez-vous de son « Démineurs Rassemblement », tout allait si bien marcher, tout maintenant est anéanti, tout est à refaire.

Il ne se peut pas que son appel reste sans écho, il ne se peut pas que après sa mort vous lui refusiez votre concours, ne vous demandent-il pas en effet de participer activement à la vie de votre Fraternelle, de la rallier d'abord et de l'aider ensuite.

Il s'adressait à tous et à chacun de nous en particulier en ne demadant que selon nos moyens.

Cet appel est devenu maintenant plus précis et plus éloquent que jamais, il est devenu impératif. Il revêt une forme impérissable. C'est pouquoi je le répète et je me propose, afin de perpétuer dans notre mémoire le souvenir de notre cher Major, d'en faire un nouveau slogan qui paraîtra ici dans chacun des futurs numéros de ce bulletin.

« Démineurs, Rassemblement »

R. Piereuse.

L'Assemblée Générale à Gand

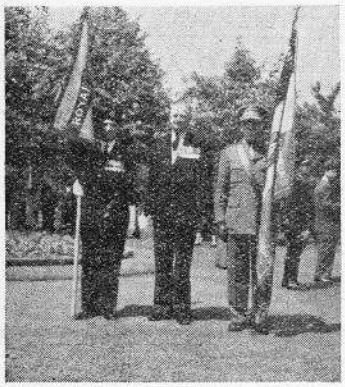

Le dimanche 7 juin l'Assemblée Générale s'ouvre par une messe solennelle dans l'église St-Pierre, en mémoire de nos camarades démineurs décédés.

Des délégués de Bruges, Charleroi, Luxembourg, Liège, Anvers, Limbourg et Brabant sont venus en grand nombre et parmi les personnalités on note la présence du Général Sevrin, du Major Samijn, du Commandant Dieu, du Commandant Merckx, du Capitaine Vanderydt, du Capitaine De Backer et du Capitaine Samyn, de Mademoiselle Severin, notre Marraine, de Messieurs Rainotte, Georges, Bomariage, de l'Adjudant Lallemand et least but not least, le captain Hunt accompagné de son porteur d'étendard, délégué de la *Bomb Research Branche* de la *Royal Engineering Association* et représentant à ce Congrès annuel des Démineurs, les Associations-Soeurs d'Outre-Manche. Ainsi que les Dames Timperman, Scheirs, Rainotte, Hunt et de nombreuses Dames qui avaient eu l'amabilité d'accompagner leur mari à Gand.

Après la messe solenelle, un cortège se forme sur la Place St-Pierre et se dirige, précédé par l'Harmonie Royale de Invalides, sous la Direction de Monsieur Raph. Machiels vers l'hôtel de ville où les Démineurs sont reçus dans la chapelle de la salle de mariage par les autorités communales représentés par Monsieur le Bourgmestre Laurent Merchiers, l'échevin Monsieur Léon Cnudde et un membre du Conseil Communal Monsieur Edm. de Groote.

Dans son allocution Monsieur le Bourgmestre rappelle les exploits héroïques de nos démineurs réalisés après la libération dans le Nord de la Province de Flandre-Orientale où ils ont risqué, chaque jour, chaque heure leurs vies et se sont sacrifiés parfois pour la sécurité et le bien-être de leurs concitoyens.

Le Bourgmestre exprime sa profonde reconnaissance aux corps des démineurs et rend hommages à la mémoire des démineurs morts pour la Patrie.

L'orateur est honoré du fait que les Démineurs ont choisi la ville de Gand pour y tenir leur Assemblée Générale et souligne que la ville est honorée de recevoir ce corps d'élite entre ses murs.

Le Bourgmestre constate avec plaisir que les liens d'amitiés nés pendant les années de service, sont restés vifs et souhaite que le congrès ait une suite favorable.

Le Général Sevrin remercie au non de tous les Démineurs, les autorités communales pour ce chaleureux accueil et raconte en peu de mots la mission accomplie par la province de Flandre-Orientale. En suite il offre à Messieurs le Bourgmestre, l'Echevin et les membre du Conseil Communal les exemplaires de notre belle brochure *le Démineurs*.

Après que le Bourgmestre invite les congressistes à signer le livre d'or de la Ville de Gand et un vin d'honneur est offert.

En suite le cortège se dirige vers le parc où au cours d'une brève cérémonie des fleurs sont déposées au pied du monument du Roi Albert par le Général Sevrin au nom des Démineurs belges et par le Captain Hunt au nom des Démineurs britanniques.

La céromonie se termine par un défilé devant le monument du Roi-Soldat.

C'est au local de l'UFAC qu'a lieu l'Assemblée Générale qui est présidée par le Général Sevrin, le Major Samyn, le Major Porrewyck, le Commandant Dieu, le Capitaine Vanderydt, l'Adjudant Lallemand et l'Administrateur Baents.

LeGénéral Sevrin déclare la séance ouverte et passe immédiatement la parole à Monsieur De Backer, président provincial de la province de Flandre-Orientale. Monsieur De Backer souhaite la bienvenue à tous les participants et en particulier au Captain Hunt et son épouse, à Mademoiselle Sevrin, Marraine des Démineurs, Monsieur et Madame Rainotte, qui déjà rendu des services inapprésiables à notre Fraternelle, au Général Timperman et Monsieur Scheiris respectivement président provincial de la province de Flandre-Orientale, de l'UFAC 1914/1918 et 1940/1945.

Sous les acclamations du public, un modèle réduit de la renommée *Klokke Roeland*, symbole de la liberté et de la fierté des Gantois, est offert au Général Sevrin.

Le Général remercie et rappelle les Assemblées précédentes qui ont eu lieu à Gand, notamment en 1945 à l'occasion de l'exposition des Démineurs et en 1947 lors de la remise solennelle de l'Etendard de la Fraternelle ; au cours desquelles les Gantois ont fait montre de leur hospitalité et de leur ferme esprit d'organisation.

L'orateur souligne en particulier la présence de Monsieur Leys président de la Fraternelle

du Génie qui a collaboré très souvent et d'une façon efficace avec les Démineurs de la Fraternelle de la Flandre Orientale et du Captain Hunt dont la présence fut appréciée comme un geste de fraternité sincère.

Le Général Sevrin rend hommage aux mérites de la Section Flandre-Orientale et notamment aux Messieurs De Backer, Van de Veegaete, Minne, Maertens, Van Marck, De Smul, Madame Minne et en particulier au très dévoué camarade Van Cleven.

Ensuite, il passe à la lecture du rapport sur les activités de l'année 1952 et trace d'une façon détaillée les Activités de la Fraternelle. Il traite successivement :

- le projet de loi qui sera déposé prochainement et qui comprendra l'amélioration et l'adaptation de la pension des Démineurs qui n'auront pas encore 20 ans de service à l'âge de 56 ans ;
- la vente de la Brochure *Le Démineur* dont les frais sont actuellement couverts et dont le prix de vente devrait être abaissé pour faciliter la vente des exemplaires restants ;
- du bulletin de la Fraternelle ;
- et malgré que ce point n'était pas prévu à l'ordre du jour, du monument des Démineurs, d'après un projet de l'ex-sergent Verschueren, que la Section de Verviers aimerait voir ériger le plus vite possible à Stavelot, où un terrain est mis à leur disposition par la ville qui fournira également les matériaux nécessaires.

Pour terminer l'orateur traite le problème d'aide à accorder aux veuves et orphelins et communique que le Major Porrewyck actuellement retraité et qui avant remplissait les fonctions de vice-président d'honneur donne se démission, mais qu'il siègera dorénavant au Comité de Direction et se chargera de la rédaction du bulletin des Démineurs.

Son dévouement pour la bonne cause des Démineurs garantit le succès de sa mission.

Après la lecture du rapport du Général Sevrin, faite en langue néerlandaise par le major Samyn, le captain Hunt prend la parole et remercie ses hôtes pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu. Il félicite les Chefs de la Fraternelle de la façon dont ils prennent à cœur et défendent les intérêts de leurs membres. Il communique que la traduction anglaise du bulletin des Démineurs belges qui lui est procurée le tient au courant de notre activité et augmente la possibilité de resserrer les liens avec ses collègues belges. Le Captain Hunt exprime son admiration pour la collaboration étroite entre les sections différentes et souligne pleinement leur noble œuvre : « honorer les morts et servir les vivants ».

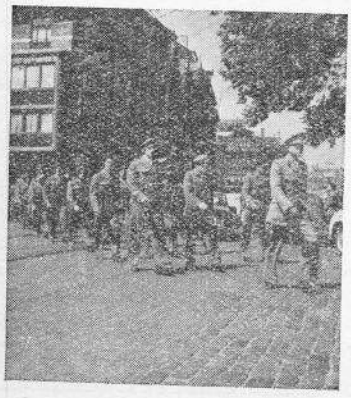

Monsieur De Backer donne ensuite une courte traduction française et néerlandaise de l'allocution du Captain Hunt. Un plaidoyer brillant est tenu ensuite par Monsieur Rainotte en faveur d'un Monument des Démineurs dont le projet existe déjà depuis 4 ans.

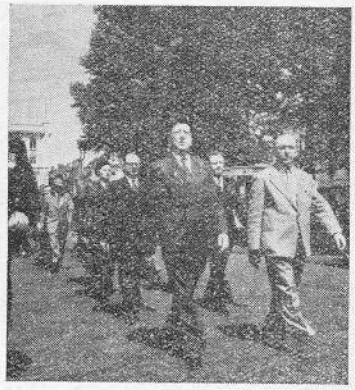

La section de Verviers ayant fait un effort considérable afin de rassembler la somme modeste d'environ 90.000 francs aimerait voir ériger ce monument dans le plus proche avenir.

A cette fin et en vue de recolter les fonds manquants pour couvrir le prix du monument, s'élevant à 300.000 fr. une nouvelle campagne encore plus étendue sera organisée avec la collaboration des écoles, des industriels et des 89 bourgmestres de la Région de Verviers.

L'orateur étant convaincu que les fonds manquants seront rassemblés, demande l'approbation de l'Assemblée et les avances nécessaires pour que le monument qui porterait un caractère national, soit érigé le plus vite possible. Nous devons cela à tous ceux qui nous appuient pour arriver à ce but, dit-il.

Après s'être mes d'accord sur la question de principe, le problème du monument de Stavelot reviendrait encore plusieurs fois sur le tapis au cours de cette assemblée, tout d'abord en ce qui concerne le montant à avancer par la Fraternelle et par après en discutant le bilinguisme de ce monument. Ce bilinguisme est considéré par certains comme une première condition si on veut donner un caractère national à ce monument.

Après de multiples discutions, le plaidoyer de Monsieur Rainotte est couronné de succès. L'assemblée donne son consentement pour avancer les fonds manquants et le bilinguisme jugé nécessaire est approuvé.

Le président donne ensuite lecture du rapport du Trésorier établi d'après le bilan publié dans le dernier numéro du *Démineur* et on passe à l'élction du Comité de Direction, dont certains membres sont sortant et rééligibles.

A l'unanimité de voix furent élus : MM. Sevrin, Dieu Lallemand, Van Clever, Bertrand, De Backer, Merckx (à la place de Cotton), Samyn (à la place de Deheeger), Porrewyck (à la place de Desmedt) et comme commissaire Mr. Piereuse.

Figurant comme dernier point à l'ordre du jour le montant de la cotisation pour 1954 qui reste fixé à 40 fr. et on décide que la prochaine Assemblée Générale sera tenue à Bruxelles.

Pour finir le Général Timperman et Monsieur Scheiris, respectivement président provincial de Flandre-Orientale de l'UFAC 1914/1918 et 1940/1945 souhaitent la bienvenue aux congressistes et rendent hommage à quelques-uns des membres les plus méritoires de la Section de Flandre-Oriantale de notre Fraternelle.

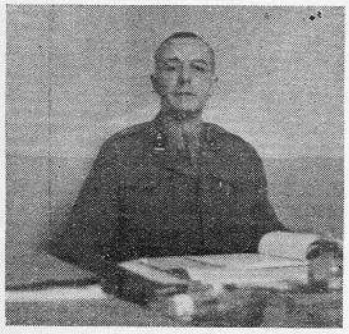

Le Major Porrewyck est Mort!

Telle fut la terrible nouvelle qui m'atteignit le lundi 15 juin et me laissa véritablement anéanti tant elle était cruelle, brutale et inattendue.

Je ne parvenais pas à me faire à l'idée que nous ne le verrions plus au milieu de nous alors que le dimanche précédent il prenait encore une part active à notre assemblée générale à Gand et s'y montrait toujours plein d'allant et de généreux enthousiasme pour la bonne cause des Démineurs.

Certes nous savions sa santé quelque peu ébranlée mais nous espérions que, délivré des charges et des soucis du service, entouré des soins vigilants de son admirable compagne, il se remettrait de ses fatigues et nous resterait longtemps encore.

Et pourtant l'affreuse nouvelle était vraie : il nous était ravi à jamais.

C'est avec une vive émotion que je me remémore les nombreuses circonstances où il me fut donné de le connaître et de l'apprécier, car nos carrières militaires à tous deux furent maintes fois mêlées.

C'est aux T. Tr où il fit ses premières armes en sortant de l'Ecole d'Application du Génie que je pris contact avec lui. Je commandais à l'époque le Bon de télégraphistes au Régiment, à Vilvorde.

Il fut versé dans l'une de mes compagnies et tout de suite se signala par son ardeur à apprendre le métier et à connaître les hommes.

Quoiqu'il fut tout jeune officier, je n'hésitai pas à l'envoyer à plusieurs reprises en détachement pour d'important travaux. Il s'en tira toujours à son avantage et à la satisfaction de tous.

Ses chefs le tinrent rapidement en haute estime et le désignèrent pour occuper des fonctions délicates à l'EM du Régiment d'abord, puis à celui du Commandant des Troupes et Services de Transmission.

Les qualités qu'il avait montrées à la troupe, il les déploya dans ses nouvelles fonctions, ne cherchant qu'à rendre service et à aider chacun dans toute la mesure de ses possibilités. Grâce à son tact, il parvint en beaucoup de circonstances à rendre faciles des situations délicates qui auraient pu tourner à l'aigre sans aucun profit pour personne.

Après un séjour à Namur, au 4e Régiment du Génie vint la guerre qu'il fit en qualité d'adjoint au Commandant du Centre de Renfort et d'Instruction des T. Tr.

Replié en France avec son unité il rentra avec elle au Pays et fit quelques mois de captivité.

Rappelé en Belgique, il s'occupa officiellement de liquidation financière de l'armée. Mais clandestinement il s'inscrivait sur les contrôles de l'Armée Secrète où il occupa de difficiles fonctions dans les transmissions par radio.

Cette activité lui vaut d'être arrêté par les Allemands eu 1944, incarcéré à la prison de St-Gilles et soumis aux dures épreuves chères à la Gestapo.

Il est du dernier train parti de Bruxelles à destination de l'Allemagne et miraculeusement sauvé grâce à la merveilleuse conduite de nos braves cheminots de la SNCB qui parvinrent tout juste à conduire le convoi jusqu'à Mechelen (Malines) et le ramener à Bruxelles-Midi. C'était la Libération !

Et Porrewijck reprit ses fonctions officielles comme si rien ne s'était passé, avec le même calme et la même sérénité.

On est au début de septembre 1944
Monsieur le Ministre de la D. N. m'a chargé de la dangereuse mission de déminer le pays.

Je cherche sans y contraindre ceux qui vont m'aider dans cette tâche difficile.

Sans sous-estimer ce que pareille mission présente de grave et de périlleux, mais appréciant quels immenses services elle peut rendre au pays meurtri et y voyant la possibilité de continuer tout de suite à servir. il m'offre spontanément sa collaboration que j'accepte avec empressement.

C'est ainsi que, ensemble, nous avons contribuer à former, équiper, instruire et commander nos unités de Déminage.

Vous l'avez vu souvent m'accompagnant sur nos chantiers, partageant vos efforts et vos recherches, fier de vos succès, angoissé de vos périls, douloureusement affecté de vos souffrances.

Mais ce que vous n'avez pas vu, ce sont tous ses efforts pour vous aider dans votre tâche, pour en faciliter l'exécution, en amoindrir les risques.

Il fallait admirer l'acharnement qu'il mettait à arracher au plus vite les mystérieux secrets des nouveaux engins découverts afin d'en diffuser la connaissance parmi toutes les équipes de Démineurs.

Telle fut notre collaboration jusqu'au moment où, nommé Major, il fut désigné pour prendre le commandement d'un Bon du Génie.

Je le vis partir avec regret tant était grande l'amitié qui nous liait désormais. J'avais néanmoins la certitude qu'on le reverrait.

Ma carrière militaire tombait en effet à sa fin et pour continuer la tâche entreprise nul n'était mieux désigné que lui pour prendre ma succession.

Les autorités supérieures le comprirent ainsi et donnèrent une suite favorable à ma proposition.

Porrewijk revient au SEDEE dont il prit le commandement à ma suite le I novembre 1946.

C'est alors qu'il donna la pleine mesure de ses talents et de ses belles qualités.

Toujours sur la brêche, il aimait à se trouver sur le terrain, au milieu de ses vaillants Démineurs, s'entretenant familièrement avec eux, s'inquiétant de leur existence et de leurs besoins, les réconfortant tous par sa bonne humeur toujours égale.

Il a, avec quel courage et quelle tenacité, lutté jusq'au bout pour maintenir ses effectifs au niveau qu'il jugeait indispensable pour la continuation de la tâche.

Lorsqu'il dut consentir à des diminutions, il s'efforça toujours de trouver des débouchés convenables pour ceux dont il devait se détacher.

Le SEDEE il la commandé avec toute sa compétence mais aussi avec toute sa compréhension et tout son cœur profondément humain. Il avait de la mentalité des Démineurs, une pleine connaissance. Il a su les conduire avec énergie et avec sagesse.

Aussi s'était-il acquis toute leur sympathie et je n'hésite pas a le dire : toute leur affection.

Il en a obtenu les résultats remarquables qui font grandement honneur à l'unité qu'il a commandée pendant plus de six longues années.

Par un scrupule qui l'honore, il n'avait pas voulu, tant qu'il était au service actif, occuper dans notre Fraternelle la place qui lui revenait au sein du C. A. ,mais nous l'avions toujours trouvé à nos côtés chaque fois qu'il s'agissait de faire reconnaître certains droits menacés de nos Démineurs encore en fonctions.

Depuis sa récente mise à la retraite, nous lui avions fait place parmi nous car nous sentions que sa longue expérience et ses connaissances nous seraient d'une utilité incontestable.

Déjà nous lui avions confié la Direction de notre bulletin, car nous savions qu'il était capable de lui redonner un sang nouveau.

Comme toujours, il avait pris cette tâche à cœur et s'apprêtait à lui insulfler toute sa foi et toute son affection pour nous tous.

Hélas! l'inexorable destin est venu brutalement mettre fin à ce projet à peine ébauché.

Je suis sûr que tous les Démineurs ont ressenti très vivement la perte douloureuse que nous venons de subir. Je n'en veux pour preuve que l'atmosphère toute de recueillement, de profonde tristesse et de sincère affection dans laquelle se sont déroulées les funérailles de notre cher Major.

Mais que dire alors, de l'effrayante désolation de sa chère compagne.

Les mots sont impuissants pour dire la grande part que tous nous prenons à son amère affection

Madame Porrewijk avait, elle aussi, soutenu son époux dans sa tâche de venir en aide à nos Démineurs. Elle était de toute nos manifestations et s'ingéniait de tout son cœur à soulager nos misères, à répandre un peu de joie parmi nous tous.

C'est pourquoi nous sommes certains qu'elle acceptera avec émotion l'expression de vive condoléances que, au nom de tous, je lui présente à l'occasion de son douloureux calvaire.

Puissent la profonde affection que nous portions à notre ami très cher, le major René Porrewijk, le souvenir impérissable que tous les Démineurs garderont de leur chef, apporter un léger soulagement à son immense douleur.

Général Sevrin.

L'ASSEMBLEE GENERALE A GAND

(suite de la page 3.)

Monsieur Scheiris épingle la Croix de Mérite de l'UFAC aux revers des camarades Van Cleven, Van de Veegaete, Martens, Van Marck, Van de Mispel et De Backer et des fleurs sont offertes aux dames Hunt, Sevrin Rainotte, Porrewyck et Minne.

Après cette cérémonie pas moins de 78 congressistes et leurs dames participent au démocratique repas d'amis dans le même local où fraternisent les diverses sections flamandes et wallonnes rappelant des souvenir communs, nouant des nouvelles relations qui deviendront dans l'avenir des solides liens d'amitiés.

Au cours de ce repas un cadeau est offert par Madame Timperman à Madame Van de Veegaete, récompensant ainsi sa collaboration appréciée et toujours désintéressée au sein des diverses Fraternelles de 1914/1918 en dehors de la notre.

Après le repas quelques congressistes rendent visite à la ville de Gand. Au cours de laquelle ils purent admirer le renommé tryptique *l'adoration de l'Agneau Mystique* par les frères Jan et Hubert Van Eyck.

Nous ne pouvons terminer sans un mot d'hommage à l'adresse de ceux qui ont garanti la bonne organisation de cette Assemblée Générale, notamment les camarades De Backer, Van Cleven, Van de Veegaete, Minne, Van Marck, De Smul, Maertens et les dames Van de Veegaete et Minne ainsi que tous ceux qui ont contribué spontanément au succès de cette belle journée.

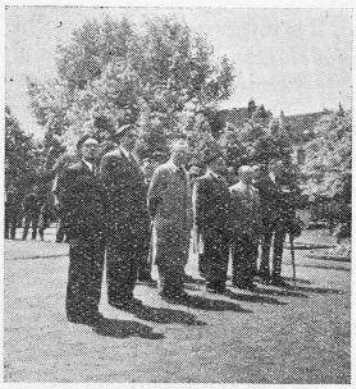

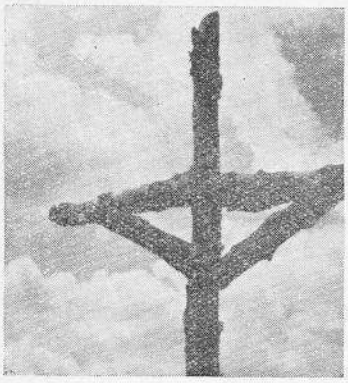

Le Lieutenant-Colonel Torrekens n'est plus...

L'EMOTION que notre Fraternelle à ressentie à l'annonce du décès du Lieutenant-Colonel Torrekens est d'autant plus grande que c'est la seconde fois en l'espace de quelques mois que la mort vient éclaircir les rangs des officiers démineurs et anciens démineurs.

Quoique ayant quitté les services du Déminage depuis un certain temps déjà, le Lieutenant-Colonel Torrekens était resté un ami très fidèle des démineurs. Bien que ayant changé d'arme et fait une brillante carrière, il était resté pour nous le Commandant Torrekens, homme affable, compréhensif et généreux.

C'est en qualité d'adjoint au Commandant des Troupes de Déminage que nous l'avons surtout connu, importantes fonctions qu'il assuma depuis son retour de captivité en juin 1945, jusqu'au début de février 1947, date de son passage au 34e REME.

Nous garderons du Lieutenant-Colonel Torrekens un souvenir que le temps ne viendra pas ternir, et au nom de la Fraternelle nous réitérons ici à son épouse et à son fils l'expression des vives condoléances que nous avons déjà présentées.

Une très nombreuse assistance était présente le jour des funérailles, qui eurent lieu avec les honneurs militaires. Au cours de la cérémonie le Général Frémont, Inspecteur général Quartier-maître fit, en un très beau discours, un dernier éloge du défunt. Nous avons pensé bien faire en le reproduisant ci-dessous, afin de conserver le souvenir de cette noble figure beaucoup trop tôt disparue.

« J'ai le douloureux devoir d'adresser au Lieutenant-Colonel Torrekens, le dernier salut de l'Armée, de cette Armée qu'il a servie pendant plus de 33 ans.

» Né à Bruxelles en 1906, il n'est encore qu'adolescent à la première Guerre mondiale. Dès l'âge de 13 ans il entre à l'Ecole des Pupilles de l'armée, y obtient les grades de caporal et de sergent et est admis en qualité d'élève à l'Ecole Royale Militaire à la 86me Promotion Aie et Gn en décembre 1925.

» Sous-lieutenant élève à l'Ecole d'Application en décembre 1928 il y obtient son brevet de sous-lieutenant d'Aie en 1931 et rejoint en cette qualité le 15me régiment d'Aie.

» Plein de vie et d'entrain, le Lieutenant Torrekens répond à l'appel des ailes et devient observateur à l'Aéronautique militaire. En 1937 nous le retrouvons au 15 A. C'est l'époque où l'horizon international s'assombrit. Survient la mobilisation en 1939. Promu Capitaine, Paul Torrekens est placé à la tête d'une Bie du 16 A.

» C'est avec cette unité de réserve, qu'il a su animer et commander avec de réelles qualités de chef, que le Capitaine Torrekens fait la campagne des 18 jours. Sa belle conduite au feu et la bravoure avec laquelle il défend à la Lys sa Bie d'Artillerie contre les attaques directes de l'Infanterie ennemie, lui font obtenir une citation à l'ordre de jour du Corp d'Armée, avec attribution de la Croix de guerre 1940 avec lion en vermeil.

» Soumis au sort commun de la plupart de nos officiers, le Capitaine Torrekens subit ensuite, 5 longues années de captivité en Allemagne.

» Libéré par l'avance russe, fin avril 1945, rapatrié au mois de juin, le Capitaine Torrekens reprend du service avant même l'expiration de son congé de repos et nous le retrouvons successivement au service de déminage et au Commandement d'un Atelier de Réparation du matériel.

» Promu Major au REME en mars 1948, il passe la même année à l'Ecole de Guerre et y obtient le brevet d'AEM.

» Affecté aux Services du QMG en 1949, le Major Torrekens est nommé Lieutenant-Colonel en 1952. C'est en qualité de Directeur des Services Ord, que se termine la brillante carrière de l'officier dont nous déplorons aujourd'hui la disparition.

» Ses belles qualités militaires, son dévouement, sa droiture et son désir ardent de servir, ont permis au Lieutenant-Colonel Torrekens, d'affirmer en toutes circonstances, un tempérament de vrai chef.

» Tel fut l'officier, tel aussi fut l'homme.

» Son affabilité, son dynamisme, ses qualités d'homme de cœur, d'époux et de père étaient connus de tous.

» Artilleur, Aviateur, Ingénieur, éducateur, officier d'EM, puis enfin Directeur des services à l'Ordonnance, voilà la vie militaire de Paul Torrekens, excellent camarade s'il en fût.

» Tous nous pleurons la disparition trop rapide et inopinée de cet officier supérieur d'élite.

» Au nom des officiers de l'Arme Ordonnance, je m'incline avec une profonde émotion devant son épouse, son fils et ses proches. Je les prie de croire à la part très vive que nous prenons au deuil cruel qui les frappe.

» Nous garderons du Lieutenant-Colonel AEM TORREKENS un souvenir vivace. »

Son Altesse Royale le Prince de Liège inaugure à Stavelot, le Monument National aux Démineurs

Je recueille en mon cœur votre gloire meurtrie,
Je renverse sur vous les feux de mes flambeaux
Et je monte la garde autour de vos tombeaux,
Moi qui suis l'avenir parce que LA PATRIE.

Verhaeren.

L'OUBLI tombera sur les démineurs au fur et à mesure des temps.

Cette sombre prédiction, c'est M. le Général Sevrin lui-même qui la formulait en 1945.

A cette époque, tous le regards se tournaient vers les glorieux conquérants des premières lignes, vers les soldats libérateurs qui volaient de victoire en victoire. Dans l'ivresse de la libération et l'allégresse de la victoire, personne ne prêtait attention à l'œuvre redoutable des démineurs qui, obscurément, sans chercher la gloire des champs de bataille, peinaient derrière les lignes; qui, sur nos plages, dans nos bois et dans nos champs, risquaient à chaque pas leur vie pour déceler les mines et les engins meurtriers qui menaçaient à tout moment de semer le deuil ou la panique dans nos villes ou dans nos villages. Leur courage sublime, leur noble abnégation passaient pour ainsi dire inaperçus, - eux qui se donnaient tout entiers pour sauver la vie de leurs compatriotes, l'existence de chacun d'entre nous.

L'action héroïque des démineurs ne pouvait pas se perdre dans notre mémoire. Plusieurs localités, parmi celles qui avaient le plus bénéficié de leur œuvre admirable, prirent conscience de leur dette de reconnaissance à l'égard de ces braves. Stavelot fut de celles qui érigèrent une stèle à la mémoire des démineurs morts pour que leurs habitants puissent vivre en toute sécurité.

Mais plus que de simples stèles, un Monument national devait consacrer et perpétuer l'holocauste des cent-dix démineurs tombés au service du Pays. Les Belges l'ont compris, et à présent s'élève, à l'entrée de Stavelot, le monument de la gratitude nationale aux héros du déminage.

Le dimanche 20 septembre, S.A.R. le Prince de Liège a inauguré à Stavelot le Monument national élevé à la mémoire des héros du déminage.

A cette occasion se sont déroulées d'imposantes cérémonies ; nous en donnons ci-dessoues une relation complète.

Le matin, un office religieux fut célébré dans l'église paroissiale de Stavelot à la mémoire des démineurs qui ont sacrifié leur vie pour le pays.

Auparavant. M. le Bourgmestre, accompagné de M. l'Echevin Deleclos et de M. le Commissaire Jeanfils, avait reçu sur la place St-Remacle, les hautes personnalités militaires et civiles ainsi que les délégués des sociétés locales.

Accueillies à l'entrée de l'église par M. le Révérend Doyen de Stavelot, les autorités prennent place dans la nef centrale ; parmi elles, nous reconnaissons M. le Général Sevrin, M. le Bourgmestre Daxelet, MM. l'Echevin Deleclos et nos conseillers communaux ; le Chevalier Pierre David, Juge de Paix des cantons de Spa et de Stavelot ; MM. le Commissaire de Police, le Commandant de gendarmerie de Stavelot ; plusieurs officiers et sous- officiers du Corps des Démineurs et quantités d'autres personnalités.

Les porte-drapeaux des sociétés occupaient les stalles du chœur, tandis que dans les nefs latérales avaient pris place les élèves des écoles de Stavelot, accompagnés de leurs supérieurs et de leurs maîtres, ainsi qu'une nombreuse assistance de fidèles. Nous remarquons aussi la présence d'un important détachement de démineurs.

M. le Doyen Mossay célébrait l'office.

Le Révérend Père Rullens prononça le sermon de circonstance, dont nous publions ci-dessous les principaux extraits.

L'orateur s'adresse d'abord au général Sevrin :

C'est un honneur et une joie pour la paroisse de Stavelot de recevoir en cette journée le chef des démineurs : en votre personne, général, nous acceuillons tous ceux qui ont milité et souffert sous vos ordres.

Plein de vigilance et plein de sollicitude pour vos démineurs, vous désirez les voir heureux et aussi voir reconnaître leurs mérites, voir exalter leurs vertus, voir louer leur courage.

L'orateur poursuit en exaltant *en nos démineurs, morts et vivants, les vertus et l'esprit qui font la grandeur des pères de famille ».*

Ils sont les héroïques représentants des vertus auxquelles sont attachés la majorité des hommes, et qui font la force et la stabilité des familles.

Quand je vois ce corps, rien que des volontaires, quelle chose admirable ! Dans les autres corps, les hommes sont requis. Chez les démineurs, il y a des hommes uniquement parce qu'ils veulent bien, qui accomplissent leur mission en toute liberté, en toute générosité, qui se donnent tout eux-mêmes à une mission dangereuse et combien nécessaire, qui viennent spontanément souffrir et peiner pour voir réussir l'œuvre à laquelle ils se sont donnés.

Ce que j'admire encore en eux c'est leur héroïsme simple, obscur, caché. Il n'est pas difficile d'être héroïque quand on se sent poussé par toute une communauté, quand on trouve dans tous les regards fixés sur soi un stimulant et un soutien.

Quand je vois ces héros ici présents et les morts dont nous célébrons le souvenir, je vois que leur vertu ne réside pas dans le panache d'actions extérieures, mais dans l'humilité : ils se sont donnés de bon cœur à des besognes à peines reconnues et pas toujours estimées à leur valeur.

Plus encore, ce qui caractérise le travail des démineurs, c'est la haute conscience professionnelle avec laquelle ils ont accompli leur dangereuse et fastidieuse besogne. Pas un pouce de terrain à oublier : il fallait prospecter chaque mètre carré de terrain. Leur œuvre qui n'était pas une œuvre « à la va-vite » c'est soutenus par une conscience nette du devoir qu'ils l'ont poursuivie.

Il y a plus. Sous leur uniforme, je vois une âme pacifique, Alors que la guerre détruit, tout leur travail a été orienté dans le but de préserver ceux qui auraient pu être atteints et leur rendre la paix et la sécurité. Les démineurs sont des modestes qui nous apprennent qu'il faut travailler à l'établissement de la paix, afin de la faire régner dans le monde.

Empêcher de détruire, arrêter le mal dans ses ravages, quelle admirable mission ! Je les vois, ces démineurs, à l'œuvre : prospectant les champs, et permettant à la vie laborieuse de nos campagnes de reprendre, rendant la sécurité à nos routes et à nos plages ; je les vois au service de nos travailleurs, au service de nos enfants.

Ils ont bien mérité de la nation et ont droit à notre reconnaissance.

Messieurs, croyez qu'à Stavelot nos cœurs ont battu à l'unisson de ceux qui nous ont donné le suprême témoignage du dévouement : donner sa vie pour ceux qu'on aime. Qu'ils reçoivent la suprême récompense ; que leur sacrifice soit pour eux une route de lumière vers la vie éternelle.

A l'issue de la messe, M. Ed. Hardy, qui tint les orgues durant toute la messe interpréta la *Brabançonne* ainsi que la *Toccata et Fugue en ré mineur* de Bach.

Après l'office religieux, un cortège se forma, composé des autorités, du détachement des démineurs, des groupes des Anciens Combattants de Stavelot et des délégués des sociétés locales avec leurs drapeaux.

Ce cortège, conduit par la police de Stavelot, se dirigea vers le Monument aux Morts de la Commune, où M. le Général Sevrin déposa une gerbe de fleurs. Le Général des Démineurs alla également déposer des fleurs au pied de la Stèle érigée près du Pont de l'Amblève aux victimes de l'offensive des Ardennes.

RECEPTION DES HAUTES PERSONNALITES.

Tandis que les divers groupements étaient reçus Place St-Remacle avant d'aller se ranger à proximité du Monument aux Démineurs, M. le Bourgmestre de Stavelot, assisté de ses deux échevins, accueillait, dans la Salle du Chapitre de l'Ancienne Abbaye, les hautes personnalités qui devaient assister à l'inauguration. Nous remarquons entr'autres, la présence de M. le Général Sevrin, M. le Lieutenant-Général Marchaux, représentant M. le Ministre de la Défense Nationale, M. le Comissaire d'Arrondissement Bissot, Mgr Creusen, représentant Mgr l'Evêque de Liège, M. le Général de Gendarmerie Guillaume et plusieurs généraux et officiers, ainsi que plusieurs sénateurs et députés.

Comme M. le Bourgmestre doit se trouver à Trois-Ponts pour accueillir en même temps que le Gouverneur de la Province, Son Altesse Royale le Prince de Liège, c'est M. le Premier Echevin de la Ville de Stavelot qui souhaite la bienvenue aux personnalités :

Mon général, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Bourgmestre doit se trouver à la limite de la Commune à trois heures pour souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale le Prince de Liège ; il vient de nous quitter bien à regret.

Il nous prie de l'excuser et nous demande d'être son interprête pour vous souhaiter la bienvenue en notre vieille cité.

L'Administration communale et notre population tout entière sont fières de recevoir aujourd'hui de hautes personnalités militaires, ecclésiastiques et civiles.

Elle est fière également que son territoire ait été choisi pour l'érection du Monument National aux Démineurs.

Nous faisons le serment que le Monument sera dignement entretenu. Nous voulons que le souvenir du noble sacrifice consenti par les Démineurs se transmette aux générations futures.

Stavelot, cité héroïque et martyre, ne faiblira pas à son devoir.

Nous espérons que vous conserverez de votre passage à Stavelot le meilleur souvenir, et passons la parole au Président National de la Fraternelle des Démineurs, le général Sevrin.

A ces paroles de M. José Leduc, M. le Général Sevrin répond à peu près en ces termes :

Monsieur l'Echevin,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnalités qui ont bien voulu, par leur présence, donner à cette manifestation nationale un éclat tout particulier.

Il m'est agréable de remercier l'Administration Communal dee Stavelot de son geste. Soyez assurés, Messieurs, que j'interprète ici les sentiments de tous les démineurs de Belgique : nous en sommes très fiers et infiniment touchés.

Je ne veux pas prolonger cette petite allocution, car nous devons absolument être à l'heure au Monument pour accueillir son Altesse Royale.

J'aurai tout-à-l'heure l'occasion de vous dire ce que nous ressentons tous.

Un vin d'honneur est offert, puis sous une pluie battante, les personnalités se hâtèrent vers l'Allée Verte où une foule, très nombreuse en dépit des averses, attendait impatiemment l'arrivée du Prince de Liège.

AU MONUMENT.

Aux abords du Monument, près de la tribune officielle, une estrade était réservée aux familles des victimes ainsi qu'aux grands mutilés du déminage. Dans la tribune d'honneur ont pris place le Général Sevrin, le lieutenant-général Marchaux, M. le Commissaire Bissot et son adjoint M. Hœn, Mgr Creusen, M. Philippart, vice-président de la Chambre des Représentants, les généraux Collignon et Lambert, les colonels d'Oultremont, Sevrin, Engels et Ducarte, M. Vandresse, Procureur du Roi ; M. Rainotte, le dévoué Président de la Fraternelle des Démineurs de Verviers ; les majors Samyn et Linden ; les Commandants Dohet, Georges, Merckx, Masset et Vandereydt, le lieutenant Compère, M. Daniel Lemezière, consul de France, M. le Doyen de Stavelot et le R. P. Rullens, M. le Premier Echevin Leduc, le colonel Engels et le commandant Juliard de la gendarmerie ; MM. Leclercq, gouverneur honoraire de la province ; Laboulle, président du Conseil provincial ; M. le Juge de Paix David ; le représentant de l'ambassadeur du Grand-Duché ; M. le sénateur A. Godin, MM. les députés Discry, Parisis, Kofferschlager, Vanderschueren, M. le Préfet de l'Athénée Royal et M. le Directeur du Collège de Stavelot; M. le Préfet de l'Athénée de Verviers; les Conseillers communaux de la Ville de Stavelot et quantités d'autres personnalités parmi lesquelles de nombreux officiers ; Messieurs les Bourgmestres de Francorchamps, de Wanne, de Sart, de Rocherath, de Waimes, MM. les Echevins Van der Maesse net Steffens, de Malmédy ; M. l'architecte Verschueren, auteur du Monument et le statuaire Segers, auteur de la statue qui le surmonte, ainsi que de très nombreux membres des Fraternelles des Démineurs.

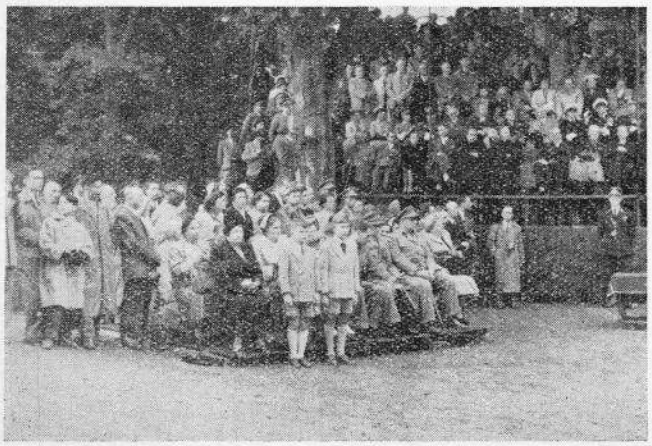

A gauche du Monument, des dizaines de drapeaux des groupements patriotiques, tandis qu'à droite se dressent fièrement fanions, bannières et étendards des sociétés de la ville. Derrière eux, l'impressionnante musique de la 10me brigade d'infanterie. Sur la route, les élèves de nos écoles, libres et officielles, les délégations de nos nombreuses sociétés, un groupe de boy-scouts et un fort détachement militaire. L'étendard des démineurs est là, que le Prince saluera longuement à son arrivée. Une foule énorme estimée à plusieurs milliers, de Stavelotains et d'étrangers était massée derrière les nombreuses barrières Nadar et les imposants cordons de gendarmes en grande tenue.

L'ARRIVEE DU PRINCE.

Un officier annonce au micro que Son Altesse Royale le Prince Albert vient d'arriver à Trois-Ponts où l'attendaient M. le Bourgmestre Daxhelet M. l'Echevin Deleclos et M. le Comissaire Jeanfils : la voiture du Prince venant de Ciergnon s'est arrêtée à la limite des communes de Stavelot et de Fosse-sur-Salm entre le viaduc et le pont sur l'Amblève et Son Altesse Royale salue M. le Gouverneur de la Province et les Autorités de la Ville.

Auparavant, nous verrons encore arriver la voiture de Son Excellence le Ministre de l'Instruction Publique, M. Harmel.

Un bruit de pétarade ; des remous dans la foule : voici le Prince ! Une escouade de gendarmes motorisés précède les voitures de M. le Bourgmestre de Stavelot et de M. le Gouverneur de la Province qui suit l'auto princière.

« Vive le Prince ! Vive le Prince », crie la foule au moment où Son Altesse Royale accompagné du colonel Staquet, descend de voiture. Le Prince Albert, en tenue d'officier de marine, est accueilli par M. le Ministre Harmel, et MM. les généraux Marchaux et Sevrin.

Les soldats présentent les armes, la *Brabançonne* retentit, les drapeaux s'inclinent tandis que le Prince de Liège se fige au garde-à-vous.

L'hymne national terminé, les vivats reprennent, les enfants agitent de plus belle, des dizaines de drapelets. San Altesse salue longuement le glorieux emblème des Démineurs.

Après avoir serré la main aux veuves et aux orphelins des martyrs du déminage ainsi qu'aux grands invalides et mutilés, Son Altesse Royale monte à la tribune d'honneur. Le Prince a souri, la foule est conquise par l'élégante simplicité du Prince Albert, qu'elle dévore presque des yeux. Le Prince de Liège ! Voici bientôt vingt ans que, dans la Cité Ardente en liesse, la regrettée Reine Astrid présentait au peuple wallon le Prince cadet de la Famille Royale belge, ce Prince que toute la Wallonie considéra aussitôt comme un des siens.

Aux côtés du Prince prennent place S. Exc. le Ministre Harmel, le Lieutenant-général Marchaux, le Gouverneur de la Province et le Bourgmestre de Stavelot.

M. le Général Sevrin prononce alors un très intéressant discours. Nous en reproduisons les passages les plus marquants.

DISCOURS DU GENERAL SEVRIN.

Monseigneur,

Qu'il ait plu à Votre Altesse Royale d'honorer de Sa présence la cérémonie d'inauguration du Monument élevé à la mémoire des démineurs de Belgique tombés pour la Patrie, est un geste qui ne s'effacera jamais du cœur de leurs frères d'armes.

C'est pour eux un honneur insigne dont ils se montrent infiniment touchés et très fiers.

Le Général voit dans la présence du Prince de Liège *la consécration de l'attention et de l'intérêt que la Maison Royale n'a cessé de témoigner aux démineurs tout au long des opérations au cours desquelles ils ont montré tant de courage et de bravoure.*

Après avoir exprimé l'attachement des Démineurs à la Dynastie, le Général poursuit :

A présent, que ce ne sont plus que mauvais souvenirs les dangers que faisait courir à notre population la présence sur notre sol d'innombrables engins répandus partout à profusion, le silence se fait, et peut-être l'oubli, sur les courageuses opérations menées par nos braves démineurs.

Déjà, il est vrai, plusieurs communes du pays se sont fait un point d'honneur de reconnaître leurs mérites en érigeant à la mémoire de ceux qui sont tombés sur leur territoire, un emblème durable.

Les démineurs eux-mêmes ont dressé quelques modestes stèles aux endroits où certains d'entre eux ont tout sacrifié à leur noble mission.

Mais il manquait un véritable mémorial à la gloire de tous les démineurs de Belgique. C'est aujourd'hui chose faite.

Le Monument que Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince de Liège daigne inauguré, réunit dans une même pensée pieuse les Démineurs flamands et wallons, officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers militaires tombés partout sur le sol national.

C'est à l'initiative de notre section liégeoise, il est dû, en majeure partie, à la générosité des habitants de l'Arrondissements de Verviers galvanisés par l'incomparable ami et grand bienfaiteur des démineurs : M. Robert Rainotte.

Un comité de patronage se constitua et fit appel à la population de l'Arrondissement.

Après avoir déjà tant donné pour coopérer à aider et à soutenir les veuves, orphelins et invalides du déminage, elle a voulu consacrer ses sentiments de gratitude en entrant pour une très large part dans la constitution des fonds nécessaires à son érection.

C'est pourquoi nous avons choisi une commune de l'arrondissement comme siège de ce mémorial : Stavelot deux fois ville martyre, était toute désignée pour le recevoir.

L'œuvre atistique — poursuit le général — *est due au au talent de M. l'architecte Albert Verschueren, un grand invalide du Déminage, qui y a consacré tout son talent et tout son cœur de démineur.*

Le Général Sevrin lui adresse, ainsi qu'au statuaire Albert Segers à qui est dû le motif qui surmonte la colonne centrale, *les témoignage de l'estime et de l'admiration de notre fraternelle.*

Lorsque vint la libération, certes, on savait que les Allemands avaient un peu partout, posé des mines : une rapide reconnaissance révéla l'ampleur du désastre.

Et le Général de rappeler que les 68 km. de la côte belge étaient bourrés d'engins de toutes natures. *Ce bilan déjà copieux vint s'augmenter pendant l'hiver 44-45 de tout ce qui fut semé dans nos Ardennes au cours de l'ultime offensive de von Runstedt. On peut dire que sur toute cette étendue de 4.800 km., le terrain était partout devenu suspect. Maintes contrées se voyaient menacées de complet isolement.*

Pour compléter ce sombre tableau il faut encore parler *des innombrables bombes d'avions non éclatées se trouvant dans tout le territoire,* et *enfin les mines sous-marines qui venaient à tout moment s'échouer à la côte,* sans compter les mines noyées ou ancrées dans nos ports.

Il fallait faire face à cette tâche titanesque. M. le Général Sevrin évoque la mise sur pied progressive, grâce à *des miracles d'ingéniosité et d'astuce, d'unités tant bien que mal vêtues nourries et équipées totalisant un effectif d'environ 300 hommes.*

Le Général rappelle que *partout l'activité de nos petites sections était requise. Elles étaient harcelées de demandes de secours émanant de la population civile et des grandes administrations. Il s'agit en effet de dégager les voies de communication, libérer les champs d'aviation, visiter et nettoyer les immeubles,* sans parler des V 1 et V 2 qui pleuvent sur Liège et Anvers. *Tout cela avec 300 hommes, éparpillés un peu partout.*

Cela ne les empêche nullement d'obtenir des résultats déjà impressionnants *pusqu'à la côte, une station balnéainre ut s'ouvrir dès 1945.* Dans les Ardennes les démineurs prennent *possession du terrain dès le 1er février libérant les voies de commuicatio, les agglomérations, et rendant les forêts à l'exploitation. La section de Liège travailla pour sa part dans les Ardennes liégeoises entreprenant le premier nettoyage des régions de Stavelot, Malmédy, Saint-Vith.*

Il fallait organiser les opérations. Le ministre à la Défense *décida d'aborder de front toutes les difficultés.* Deux bataillons purent ainsi entrer en action dès fin avril. Dès lors, les opérations sont menées avec diligence.

Mais quel admirable bilan ces vaillantes unités peuvent porter à leur actif ! Près de cinquante mille kg. d'engins explosifs, 615.000 mines détruites, plus d'un million de bombes, 14.000 ha. de terres et forêts rendues à l'exploitation.

Bien dure hélas ! fut la rançon exigée par le sort pour atteindre de tels résultats : 110 démineurs ont payé de leur vie le périlleux honneur de libérer définitivement notre patrie ; 252 gradés et soldats ont répandu leur sang pour s'être voués à la noble tâche de relever le pays de ses ruines.

Mais on peut bien dire que ces sacrifices si durs soient-ils, n'ont pas été vains quand on pense que chacun des engins rendus inoffensifs pouvait occasionner la mort ou l'accident grave. C'est par milliers que l'on peut estimer les malheurs épargnés à nos populations grâce à leur ardeur et à leur courage.

Et voilà pourquoi ces hommes vraiment admirables sont dignes des hommages que leur ont solennellement rendus les populations parmi lesquelles ils ont travaillé et qui les ont reçus avec affection quasi familiale.

Voilà pourquoi ils ont bien mérité les marques de gratitude et d'admiration que leur ont témoignées maintes cités.

Voilà pourquoi un ministre de la D. N. leur rendait hommage à la Chambre des Représentants ; « le pays se doit de reconnaître à leurs sacrifices le même caractère sacré qu'à celui des soldats tombés en face de l'ennemi ».

Voilà pourquoi en fin ils méritent que devant ce monument les foules aient pour ceux qui sont tombés une pieuse pensée, qu'elles se souviennent des sacrifices consentis qui ne doivent pas s'oublier.

M. le Major Samijn donne ensuite en néerlandais un résumé du discours du Général Sevrin. Puis M. Bissot, Commissaire d'Arrondissement et Président du Comité de Patronage exprime à peu près en ces termes, la gratitude des habitants de la région aux héros du déminage.

DISCOURS DE MONSIEUR BISSOT.

Avant que la parole ne soit donnée à M. le Bourgmestre de Stavelot qui assurera la garde de ce monument, il convenait qu'une voix s'élevat pour exprimer les sentiments qui montent du cœur de ceux qui ont recueilli le prix du sacrifice des démineurs morts pour le Pays.

C'est parce que les habitants de cet arrondissement et la population de Stavelot ont profondément conscience de la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers les démineurs, qu'à pris corps l'idée d'élever ce monument à la gloire des victimes du déminage.

Erigé en face de la route par laquelle déferlèrent, pour franchir l'Amblève, les S. S., ce monument, dominé par les hauteurs du Vieux-Château où l'ennemi s'accrocha pendant des semaines, il eût été beau de le voir se dresser sur ces hauteurs-mêmes. Si le plan primitif se heurta à des obstacles, il est resté quelque chose de l'idée ori ginaire : le phare, symbole de l'héroïsme perçant les brumes des platitudes et des faiblesses quotidiennes.

Le démineur — dit encore M. Bissot — *son héroïsme est d'une autre essence que celui des combattants. Qui pourra dire quel est le plus méritoire ?*

Je songe à vous qui vous êtes sacrifié pour débarrasser l'Ardenne des engins meurtriers laissés par le monstre nazi agonisant. Je songe à vos efforts héroïques et féconds qui sauvèrent tant de vies humaines. Je songe à ces vers :

Fier, debout, plein du bruit des clairons éclatants !
J'admirais le soldat qui dans la mort s'élance
De quelle race es-tu ? toi qui seul, en silence,
Te baisses pour mourir et sais mourir longtemps !

N'est-il pas vrai — poursui M. le Commissaire — *que notre gratitude rejoint un caractère plus personnel que celle que nous devons aux autres défenseurs du pays. Ce sont nos vies que les démineurs ont sauvées : celles de nos laboureurs et de nos bûcherons, celles de nos promeneurs et celles, surtout, de nos enfants.*

Planté dans une vieille terre, une des premières qui s'ouvrirent à la civilisation, ce mémorial gardera le souvenir des braves qui l'ont purifiée de ceux qui la souillèrent.

S'adressant enfin à Son Altesse Royale, qu'il remercie de Sa présence, M. le Commissaire conclut :

Votre présence, Monseigneur, est le signe que cet hommage de gratitude à nos démineurs est apprécié à sa juste valeur par le chef de l'Etat.

L'INAUGURATION.

Le Général des Démineurs confie le mémorial à M. le Bourgmestre de Stavelot qui en assurera la garde.

Dès que l'idée d'un mémorial fut émise — dit-il notamment — *vous vous êtes spontanément offert à nous aider tout d'abord en nous réservant, sur la plus belle et la plus fréquentée des promenades de votre cité, un emplacement et un cadre unique et en nous promettant votre concours et votre appui sans réserve.*

Déjà vous vous êtes souvenus que deux des nôtres sont tombés sur le territoire de votre ville et vous avez eu le geste magnifique de marquer de façon tangible l'endroit où ces braves ont fait le suprême sacrifice.

Ces manifestations de vos sentiments qui sont ceux de votre population, nous sont un sûr garant que le monument que j'ai l'honneur de confier à votre garde, sera conservé et entretenu avec les soins qu'il mérite.

Devant l'assistance debout, les deux garçons d'un martyr du déminage dévoilent la statue. Les autorités et la foule se recueillent tandis que, précédés d'une sonnerie aux Champs, s'élèvent en sourdine, les accents de la *Brabançonne*.

Après un long et émouvant silence, pendant lequel chacun songe, plein de gratitude, à ces cent-dix victimes du déminage dont les noms glorieux viennent d'être découverts, M. Daxhelet, Bourgmestre de la Ville, traduit les sentiments de la population de Stavelot.

DISCOURS DE M. DAXHELET.

Les démineurs tombés aux champs du travail ont leur monument national ; ils l'ont hautement mérité.

L'initiative de la Fraternelle de ce Corps d'élite a provoqué dans tout le pays un mouvement de sympathie et de générosité ; S. M. le Roi approuvant le projet qui se réalise aujourd'hui, a délégué à la cérémonie qui se déroule, Son A. R. le Prince Albert de Liège que nous prions de croire aux sentiments respectueux de nos concitoyens ; sa présence fait aussi grand honneur à notre vieille cité ; la gratitude de celle-ci durera.

Mesdames, vous avez beaucoup souffert ; en constatant la sincérité de l'hommage rendu aux chers desparus, votre douleur et celle des orphelins aimés s'atténueront-elles ? Du profond de notre cœur, nous le souhaitons.

Démineurs invalides, vos frères que la fatalité a frappés trop tôt, beaucoup trop tôt, ne sont pas oubliés ; comme eux, vous avez accompli votre devoir et votre existence est très pénible, le souvenir de la manifestation à laquelle vous assistez, vous donnera plus de courage encore pour surmonter les difficultés de la vie et nous vous saluons bien bas.

Démineurs, chaque fois que se découvrent des engins dangereux, nous vous appelons et vous êtes là ; cette attitude est certainement identique partout où votre présence est réclammée. Simplement, nous vous disons : « Merci ».

Un monument aux démineurs à Stavelot.

Pourquoi à Stavelot ?

Le général Sevrin et M. le Commissaire d'Arrondissement ayant répondu à cette question, nous n'insistons pas et nous terminerons cette allocution.

Le 21 juillet dernier, l'I. N. R. nous apportait un discours que Son Excellence, le Ministre de l'Instruction publique prononçait à l'occasion de la fête nationale ; discours que nous avons beaucoup admiré. Nous avons spécialement communié avec le distingué orateur lorsqu'il a tiré de l'ombre, les humbles dont on ne parle pas assez souvent et qui mettent inlassablement au service de la patrie leurs po sibilités techniques et intellectuelles.

Des humbles ?... Cent-dix.

Une pensée à ces cent-dix humbles.

Laissons s'envoler une pensée vers ces cent-dix braves, flamands et wallons, qui, sans la plus petite hésitation, sans la moindre défaillance, sont allés, pour nous, vers leur destin...

BENEDICTION ET HOMMAGE FLORAL.

Après cette vibrante allocution de M. le Bourgmestre de Stavelot, Monseigneur Creusen, Vicaire général de l'Evêché de Liège, assisté de M. le Révérend Doyen de Stavelot, bénit le mémorial. La musique du 10me d'Infanterie joue un cantique funèbre. Minutes combien émouvantes ! L'aumônier protestant, exprime alors les sentiments des Eglises de Belgique.

Je viens dit-il *de m'incliner devant ce mémorial. Comment ne nous joindrions-nous pas à l'admiration unanime de tous les Belges quand nous songeons à ces paroles du Christ : Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.*

Nos frères démineurs ont donné leur vie dans l'humilité. Simplement sans ostentation, ils ont donné la leur pour sauver la nôtre. Nous ne devons pas oublier notre dette de reconnaissance à leur égard.

Nous voulons que ce mémorial nous rappele qu'au-dessus du sacrifice consenti par les démineurs, il y a un grand amour qui est inspiré de Dieu.

Tous les croyants, de toutes les Eglises s'unissent pour demander à Dieu que la guerre ne revienne plus jamais, mais qu'Il nous apprenne à « nous aimer les uns les autres comme Il nous a aimés ».

Son Altesse Royale descend de la tribune officielle et va déposer, au pied du Monument, une magnifique gerbe d'arums et de chrysanthèmes au nom du Roi Baudouin.

Le geste du Prince est imité par M. le Ministre Harmel et par M. le Bourgmestre Duxhelet qui apportent l'hommage floral du Gouvernement et de la Ville. Ils sont

suivis par des dizaines de délégués de groupements patriotiques venus de tous les coins du pays, par des représentants des Administrations communales de la région, des membres de nos établissements d'instruction, des délégués de toutes les sociétés de la Ville et des environs.

Ls gerbes s'entassent au pied du mémorial : magnifique symbole de la gratitude de tout un peuple ! Inscriptions

en français, inscriptions en néerlandais : c'est toute la Nation qui vient déposer l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration...

Après avoir signé le Livre d'Or de la Ville, le Prince Albert se fait présenter les personnalités et notamment le Président de la section verviétoise des Démineurs, M. Robert Rainotte, M. le Chevalier P. David, juge de paix, M. Massange de Collombs dont les démineurs ont apprécié le grand appui financier, M. Emile Degbomont, Président de la F.N.C. de Stavelot ainsi que de nombreux oficiersf et sous-officiers du Corps des démineurs.

LE DEFILE FINAL.

Le Prince de Liège remonte alors à la tribune pour assister au défilé prestigieux qui terminait ces grandioses cérémonies. Le détachement des démineurs vient en tête, et le public ne lui ménage pas ses applaudissements. Précédés de tous les drapeaux des sociétés patriotiques, marchent fièrement nos Anciens Combattants et Résistants, les élèves de nos écoles, nos boys-scouts et les délégations des sociétés locales.

Le défilé terminé, Son Altesse Royale regagne sa voiture. La musique militaire joue une sonnerie d'adieu. Des ovations montent de la foule qui acclame sans fin de Prince de Liège.

Les autorités communales de Stavelot accompagneront Son Altesse Royale jusqu'à la limite de la commune où elles salueront, une dernière fois le Prince de Liège, chaleureusement ovationné par la population troispontoise.

Le Prince parti, les tribunes officielles se vident et lentement la foule, la nombreuse foule de spectateurs que n'avaient pas découragés les averses, s'écoule lentement. Beaucoup vont se recueillir devant le Monument et leur pensée se porte, reconnaissante et émue, vers ces cent-dix braves qui sont morts pour que nous vivions.

Les Promoteurs de la Journée

✠

La population de Stavelot a beaucoup apprécié et admiré la remarquable ordonnance des cérémonies de ce dimanche. Tout avait été prévu et minutieusement réglé.

Aussi convient-il de rendre hommage aux promoteurs et animateurs de cette journée mémorable : MM. Robert Rainotte et Marcel Lallemand. Son A. R. le Prince Albert a d'ailleurs félicité comme il convenait, ces dévoués organisateurs.